**LA REUNION DE MI MANDAT DES ELUS DE PLATEAU DES PETITES ROCHES selon L’ADEPAL PPR**

**Le 9 septembre 2023.**

L’association ADEPAL PPR remercie les élus pour cette réunion de mi-mandat.

Nous avons cependant regretté la date choisie (le même jour que le forum des associations), la forme, certes originale, mais qui nécessitait beaucoup de déplacements (4 lieux de rendez-vous). Cette organisation itinérante ne permet pas d’appréhender de manière globale les choix et les problèmes. En outre le temps imparti pour débattre et échanger était beaucoup trop court (3 sujets en moins d’1 heure à St Pancrasse).

D’ailleurs les habitants présents, comme les membres de l’ADEPAL PPR auraient préféré, pour ce « moment d’échanges », un lieu de rencontre unique, des discussions ouvertes avec des questionnements d’habitants plutôt que des thèmes imposés par les élus.

Au reste, la demande de la tenue d’une réunion annuelle de rencontre Elus/Habitants a été faite pour le futur.

Malgré tout, des réponses ont été apportées, et une boîte à idées était proposée par les élus pour recueillir les questions qui n’ont pu être abordées.

9 thèmes étaient proposés. On a noté, en particulier, que l’urbanisme et les problèmes de la vieillesse étaient absents du programme.

Environ la moitié des élus municipaux (12/23) a participé à la présentation des sujets abordés ; Une vingtaine de personnes, dont 12 membres de l’ADEPAL PPR, était présente à chacun des 4 points de rendez-vous.

**1er lieu St Pancrasse**  : Thèmes évoqués (réponses des élus en bleu)

-Comment favoriser le maintien des anciens sur le Plateau. ? Une enquête va commencer.

-les logements communaux (32 sur la commune). Des sommes ont été inscrites au budget et des demandes de subventions sont prévues, pour la mise en conformité de ces logements. Des travaux ont déjà été effectués (isolation des combles) Un état des lieux va être effectué afin de décider de leur avenir.

*-la démocratie participative* (participation citoyenne/création de commissions) est-elle développée, comme indiqué dans les engagements des élus lors des élections municipales ? Combien de commissions fonctionnent, nombre de participants, résultats…Nous n’avons pas de comptes rendus qui permettraient de suivre le travail de ces commissions, ni de résultats. Les cafés citoyens ont bien été maintenus, contrairement au conseil des habitants. Cependant, nous constatons qu’ils ne sont pas, très souvent, suivis de réalisations : mémoires des établissements de santé (qui a fait l’objet déjà de 3 cafés citoyens), signalétique pour les commerces, véhicule de liaison entre les 3 villages, l’information pour les personnes qui n’ont pas Internet et ne peuvent se déplacer etc… Voir détails sur les comptes rendus de notre site internet, rubrique actualités/cafés citoyens -<https://www.adepal-ppr.fr/>

- chemins piétonniers (y compris pour les mamans et leur poussette), pour les cyclistes, chemins de privés utilisés pour la coupe Icare, problème de la vitesse sur le CD 30, rétrécissement dans certaines parties du CD 30, liaison entre les 3 villages du plateau. Une rencontre avec les responsables du département devait être organisée (café citoyen du 6.5.23). Les conseillers chargés de la sécurité dans la traversée de la commune ont des difficultés à travailler avec les autorités départementales, cela prend du temps ; certains aménagements ont été faits (virage St Pancrasse, glissière à la Reina…) Un inventaire des panneaux de signalisation a été fait sur le Plateau. Une mise en concordance est en cours. Divers aménagements sur la RD 30 vont être réalisés dans le secteur de la pharmacie et aux voisinages des écoles de Saint Hilaire pour sécuriser les piétons.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**2è lieu Camping municipal à St Hilaire**

-le tourisme, le camping : les anciens gestionnaires du camping communal évoquent un passé qui reste encore opaque, un changement de gestion qui questionne et attend des réponses claires de la part des élus. Par ailleurs, un camping sauvage s’est ancré au pied de la station de ski de St Hilaire et, malgré les 2 arrêtés pris par la Mairie en 2016 et 2018, cette situation perdure et amplifie. Pourquoi, malgré les pouvoirs d’autorité de police administrative et de police judiciaire ne verbalise-t-on pas ? Un projet d’aire de stationnement payante est en cours. Les gestionnaires du camping municipal (Onlycamp) étaient prévenus de ce projet avant engagement. Le choix d’Onlycamp s’est fait suite à un appel d’offre. La société s’est engagée à investir 250 000 euros dans le camping.

-Quels projets pour le tourisme, on ne promeut pas beaucoup les voies d’escalade naturelle du Plateau, en particulier sur le site de St Pancrasse.

- Il faudrait agrandir et aménager le sentier qui va de St Pancrasse à St Hilaire. Il est prévu, avec l’appui d’ATV un développement des circuits VTT entre les 3 villages. Par ailleurs, l’installation d’un tremplin (ski/VTT) d’un concept original pourrait être construit à l’emplacement des pistes de ski. Il pourrait amener de nombreux sportifs et touristes. En ce qui concerne l’escalade, appel est fait au président de l’association du Plateau pour collaborer aux projets concernant cette activité.

-le gymnase LE PLATEAU (950m2) est géré par la Communauté de communes du Grésivaudan. .On y pratique du basket, du tennis, du badminton ; un dojo de 90m2 avec tatami existe aussi. L’entrée se fait par badge. Les frais d’entretien sont à la charge de la CCLG

-Les commerçants, avec le Covid, la catastrophe du funiculaire, ont perdu une grande part de leurs revenus. Il faudrait améliorer le fonctionnement de l’Office de tourisme.

**3è lieu Ecole des Gaudes à St Hilaire** – en travaux de rénovation actuellement.

La conseillère municipale aux affaires scolaires s’exprime sur la gestion de la cantine scolaire et le règlement intérieur. Une commission existe, composée de parents, élus. On cherche un « œil innocent » extérieur à l’école, pour compléter cette commission en donnant un avis neutre. Le cuisinier prépare des repas bio (50% à ce jour), dans la mesure du possible. On étudie la possibilité de repas sans viande, à 100% bio. Les changements de règlement intérieur sont présentés au Conseil Municipal pour être votés.

-L’Adepal ppr se demande s’il est normal que la moitié du prix de chaque repas d’élève, à la cantine scolaire, soit à la charge de tous les contribuables de la commune, alors que certains parents bénéficiant du même avantage, sont des contribuables à gros revenus ? Les élus sont conscients de cet état de fait. Ils cherchent à le modifier en créant un nouveau barème, actuellement à l’étude.

-En ce qui concerne la transition écologique, l’adjointe en charge de cette partie expose les réalisations (vélos électriques, fonds de mobilité durable, panneaux photovoltaïques, éclairage public, jardin partagé…) Des réunions vont être organisées pour débattre sur l’extension de Soitec, l’utilité des projets nationaux comme le train Lyon-Turin et le nouveau tunnel.

-l’Adepal ppr demande si l’organisation de tels débats est du ressort d’élus mêmes locaux. Chacun jugera.

-l’Adepal ppr demande si l’éclairage public, arrêté à 22 h chaque soir, ne pourrait être aménagé afin de faciliter les déplacements des personnes à pied ou à vélo qui sortent de réunions tardives, ou pour d’autre raison personnelle. Les lampadaires pourraient se recharger à l’aide de petits panneaux solaires annexes, et ne fonctionneraient qu’au passage de la personne ? (Cela se fait dans d’autres communes de la vallée). L’élue va s’informer.

**4è lieu Centre Culturel du Plateau à Saint Bernard.**

La conseillère à la culture nous parle de la création du centre culturel largement évoqué dans notre article paru sur le site de l’Adepal PPR dans la page CULTURE auquel nous vous renvoyons pour plus de détails. Lien ci-dessous :

<https://www.adepal-ppr.fr/pages/actions-en-cours/la-culture-sur-le-plateau.html>

-L’Adepal ppr demande si on peut connaître la part du budget total de la Culture dans le budget communal (%) Cette étude est en cours nous précise l’élue.

En réponse à la question d’une personne de l’assemblée, cette comptabilité analytique sera faite, par ailleurs, pour d’autres chapitres budgétaires, également.

L’agriculture est évoquée par Mme la Maire, particulièrement le PAEN. Le Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains permet de réunir dans un même outil une possibilité de maîtrise foncière et un projet de développement et d'aménagement.

L’approbation du PAEN est prévu au Conseil Municipal du 14 septembre 2023.

Une réunion publique aura lieu en octobre 2023.

Plusieurs participants constatent que cette réunion de mi-mandat a été très utile, que ce genre de rencontre devrait avoir lieu plus souvent, ce qui éviterait peut-être des tensions ou interrogations. La forme et le lieu sont à revoir également.

--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Conformément à la déclaration faite par l’Adepal ppr en fin de réunion, nous ajoutons ci-dessous les questions qui n’ont pu être posées ou insuffisamment traitées courant réunion.**

Problème de sécurité sur le CD 30 entre le panneau d’entrée sud-ouest du village et l’embranchement du chemin de la Reina à St Pancrasse, pour les piétons et cyclistes, ainsi qu’un problème de nuisances sonores pour les riverains. Nous proposons aux élus de les rencontrer pour envisager, ensemble, quelles améliorations pourraient être apportées. (Rétablir la bande continue, mettre un ralentisseur, créer un passage piéton sécurisé, mettre des panneaux de contrôle de vitesse etc…).

=Les commerces : Il existe une grande disparité entre les montants des loyers des différents locaux commerciaux que la commune met à disposition. Comment cela se justifie-t-il ?

=Si des actions ont été entreprises en faveur des jeunes (chantiers, cantine, accueil périscolaire, actions ados, centre de loisirs, aide à l’inscription d’activités…) quelles sont les actions en faveur des personnes âgées, mis à part le repas annuel et le goûter qui accompagnait l’expo « Ecoute j’ai … » ? Quelle suite a été réservée à l’enquête « Vivre et Vieillir sur le Plateau des Petites Roches » qui a mobilisé de nombreux bénévoles de l’association ?

=*organigramme* des services administratifs et techniques de la municipalité ? Toujours « En cours » d’après le site Intramuros.

=Pour quelles raisons 2 élus (et souvent 3) sont absents, depuis plusieurs mois, aux conseils municipaux ? Ont-ils quitté leurs fonctions, ont-ils changé de résidence ?

=*gestion de l’eau* : Une partie de l’assainissement n’est toujours pas mis en conformité à St Pancrasse depuis constatation en 2020. Ne pourrait-on pas revenir à une gestion communale de l’eau qui nous permettrait peut-être d’avoir un prix au m3 inférieur ? En ce qui concerne les sources existant dans chaque village, voir notre article sur le site adepal ppr.

=Que devient la cure déclarée en « péril imminent » alors que 140 000 euros lui ont été consacrés pour des travaux de rénovation. Quels sont les travaux effectués par l’association les Milieux dont on n’entend plus parler, alors qu’une subvention de 9000 euros lui avait été attribuée.

=L’Adepal ppr a signalé des négligences dans l’entretien du patrimoine communal suite à des signalements d’habitants de PPR. (Bâtiments, cimetières, voirie). Quelles décisions ont été prises à ce sujet ?

=Les habitats légers sur le plateau. Quels sont les demandeurs, les lieux et conditions sous lesquelles ils seraient acceptés sur le Plateau par la Mairie ? Une consultation **de l’ensemble des habitants** nous semble nécessaire. L’enquête parcellaire ne peut donner une opinion générale et définitive sur ce sujet.

*Suites réservées aux demandes et aux engagements formulés lors des cafés citoyens ? Rappel*:

=Quelles décisions ou études en cours pour les « petites cités » qui avaient fait l’objet d’un café citoyen le 1er avril 2023 ?

=serait-il possible de connaître les actions en cours dans le dossier des mémoires des établissements de santé, objet des *cafés citoyens des 3 septembre, 1er octobre 2022 et 6 mai 2023 ?*

=l’évacuation des déchets verts pose problème à de nombreux habitants qui se voient obligés de trouver une remorque pour les transporter dans les centres de déchets situés dans la vallée. *Café citoyen du 3/9/22*. Le problème est accru pour les personnes âgées. Ne peut-on trouver un moyen de les aider ? Installer un conteneur public serait une solution.

=Pour faciliter la diffusion des informations communales aux habitants qui n’ont pas internet ou ne savent s’en servir, les participants au *café citoyen du 4 mars 2023* avaient proposé aux élus présents de créer des personnes-relai, par quartier. Comment améliorer l’information des citoyens ? Un sondage devait être organisé, parmi les habitants du plateau, afin de savoir quel serait, pour eux, le meilleur moyen de communiquer les informations municipales ?

=Quelles actions ont été programmées afin de venir en aide aux commerçants malmenés par les problèmes du funiculaire ou de la station de ski. (Transport de personnes/clients des villages voisins vers les commerces, nouvelle signalétique…) *Café citoyen du 4 février 2023*.

=qu’en est-il du chemin piétonnier entre St Pancrasse et St Hilaire maintes fois évoqué *https://www.adepal-ppr.fr/pages/actions-en-cours/solidarites/cat-2/*?

=QUID du parcours d’orientation à St Pancrasse indiqué comme projet sur le journal municipal et pour lequel nous n’avons pas pu avoir de précision lors du *café citoyen du 1er avril 2023* ?

=*Café citoyen du 3 juin 2023* au titre des incivilités des jeunes à St Pancrasse : l’Adepal a envoyé un courrier avec un plan pour l’aménagement d’une aire de jeux pour les jeunes dans un terrain au-dessus de l’école. Quelle suite a été donnée à ce courrier ? Une réunion entre Mairie et familles avait été envisagée pour parler de ce problème…

 ***Le bureau de l’Adepal PPR –16 septembre 2023***

PS 1 courrier va être adressé aux élus, indiquant toutes nos observations et questions. Nous le ferons paraître sur le site ainsi que les réponses de la municipalité.